

# Médailleurs d'honneur 2017 DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

## Félicitations aux notaires lauréats !

*Le jury composé du président de la Chambre et de cinq autres notaires s'est réuni pour évaluer les candidatures et choisir les lauréats. En novembre dernier, à Montréal, les notaires **Michel Beauchamp** et **Jacques Marcel Ste-Marie** ont été récompensés pour leur apport exceptionnel.*

◆ EMMANUELLE GRIL ET MYRIAM JÉZÉQUEL, journalistes

*Cette récompense annuelle vise à souligner la contribution d'un notaire dont la carrière exceptionnelle a rejailli sur l'ensemble de la profession.*

### Domaines de contribution et de reconnaissance :



Contribution au développement de la profession que ce soit en pratique traditionnelle ou non-traditionnelle



Contribution à l'Ordre



Rayonnement de la profession au niveau régional, national ou international



Enseignement et publication



Implication dans le domaine social, communautaire ou politique



Contribution visant à assurer la relève et l'intégration des jeunes notaires



Implication dans le milieu des affaires ou de la gestion

# M<sup>e</sup> Michel Beauchamp

BEAUCHAMP ET GILBERT,  
NOTAIRES INC. / MONTRÉAL

« J'ai toujours été privilégié de participer à la formation des futurs notaires. Je suis convaincu que la formation est la clé du succès de tout professionnel. »

C'est peu dire que M<sup>e</sup> Michel Beauchamp a la passion du droit autant que celle de l'enseignement. Transmettre ce qu'il connaît semble être une vocation et un devoir pour ce notaire dont l'expertise est clairement recherchée.

Deux ans après l'obtention de son diplôme, la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa lui confie en 1991 une charge de cours. C'est le début d'une longue carrière professorale. Depuis 2002, M<sup>e</sup> Beauchamp enseigne les cours « Personnes physiques et famille » et « Droit des personnes inaptes » à l'Université de Montréal. Expliquer les théories du droit en lien avec la réalité quotidienne : telle est la force de son enseignement qui allie son expertise juridique avec son expérience de notaire. D'ailleurs, la qualité de son enseignement lui vaut en 2010 le prix d'excellence professorale André-Morel décerné par les étudiants en droit.

Quand M<sup>e</sup> Beauchamp n'enseigne pas devant un parterre d'étudiants, il offre

des formations auprès des avocats, notaires, comptables, psychologues, travailleurs sociaux... Il est régulièrement invité comme conférencier sur la liquidation des successions, les tutelles et curatelles, les procédures non contentieuses. Parce que son expertise est recherchée, M<sup>e</sup> Beauchamp écrit et publie beaucoup. Auteur prolifique d'articles et de livres de doctrine, il assume aussi les fonctions de directeur de la collection « La pratique du droit » et du bulletin *Personnes, famille et successions* aux Éditions Yvon Blais. Il vient de publier *La liquidation des successions* (2016, Éditions Wilson et Lafleur). Dernièrement, il a collaboré au développement de Clause testament,

premier outil intelligent pour la production d'actes notariés (testaments, mandats de protection et procurations).

Notaire au sein de l'étude Beauchamp et Gilbert, sa pratique est centrée sur les procédures non contentieuses et les successions. Sa capacité d'analyse le démarque dans le milieu notarial. M<sup>e</sup> Beauchamp est souvent appelé par le tribunal liquidateur dans des dossiers sensibles de succession. Notaires, avocats et comptables le sollicitent dans des dossiers complexes. Il consacre aussi de son temps à de nombreux comités professionnels et interprofessionnels.

Sa carrière bien remplie illustre le parcours du notaire accompli !

## QUELQUES DATES CLÉS

✦ **1989** | Diplôme de droit notarial de l'Université d'Ottawa  
✦ **1991-1995** | Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

✦ **Depuis 1992** | Notaire associé à l'étude Beauchamp et Gilbert  
✦ **Depuis 2002** | Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

✦ **2006** | Président du comité de recherche sur le notariat d'État  
✦ **2006-2009** | Président du comité sur le Curateur public de la Chambre des notaires

✦ **2008-2010** | Représentant de la Chambre des notaires à la Table Justice-Québec



# M<sup>e</sup> Jacques Marcel Ste-Marie

MARCEL STE-MARIE, NOTAIRE  
ET CONSEILLER JURIDIQUE / GATINEAU

**M**E Jacques Marcel Ste-Marie est l'exemple même du notaire qui a fait rayonner le droit notarial au-delà de la communauté juridique. Notaire, médiateur, officier de justice, universitaire, directeur du programme de maîtrise en droit notarial, fondateur et directeur d'une clinique juridique, président d'associations... M<sup>e</sup> Ste-Marie a su déployer son expertise auprès de plusieurs publics et en de multiples directions.

Sa carrière notariale débute au 175 de la rue Champlain, à Gatineau, en 1972. Il se spécialise alors en procédures non contentieuses et en ventes sous contrôle de justice. Parallèlement à sa pratique notariale, il enseigne à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa, où il coordonne aussi la maîtrise en droit notarial. Son goût pour la transmission du droit le conduit à devenir le mentor de plus d'une centaine de notaires à l'Université d'Ottawa. Ce goût pour l'éducation et la transmission s'exprime encore par l'accompagnement des étudiants sur le terrain même du palais de justice. Au cœur de l'action, il explique, conseille, encadre les jeunes notaires quant aux bonnes pratiques juridiques.

« Je suis heureux de constater les efforts faits pour humaniser la profession de notaire et rendre l'information juridique plus accessible au public. »

Guidé par sa passion du droit autant que par ses valeurs humanistes, M<sup>e</sup> Ste-Marie inspire respect et confiance à ses clients et à ses collaborateurs. Et on le consulte souvent. Toutefois, un projet lui tient à cœur : rendre l'expertise juridique accessible aussi aux personnes plus vulnérables. C'est ainsi que M<sup>e</sup> Ste-Marie s'emploie à mettre sur pied la Clinique de droit notarial de l'Outaouais, au service d'une population plus démunie. Un service gratuit et un devoir d'équité pour ce notaire qui dirige la Clinique depuis 2007.

Son dévouement associé à son expertise lui vaut plusieurs prix d'excellence et symboles de reconnaissance. En 2009, Marc Bureau, maire de la Ville de Gatineau, remet à M<sup>e</sup> Ste-Marie un certificat honorifique pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement de la communauté, à titre de président de l'Association des résidents des Jardins Taché. En 2015, il reçoit la Plume d'or de l'Association des notaires de l'Outaouais pour souligner son remarquable engagement professionnel et communautaire. ●

## QUELQUES DATES CLÉS

❖ **1972** | Obtention de son diplôme de droit notarial (Université d'Ottawa) et fondation de son étude

❖ **Depuis 2006** | Enseigne à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

❖ **Depuis 2007** | Dirige la Clinique de droit notarial

de l'Université d'Ottawa (enseignement clinique)

❖ **2009** | Certificat honorifique de la Ville de Gatineau

❖ **2015** | Plume d'or de l'Association des notaires de l'Outaouais